

**Province de Québec  
Commission scolaire des Navigateurs  
École de l'Étoile  
Lévis**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'École de l'Étoile, tenue le 04 octobre 2017, au salon du personnel de l'École de l'Étoile située au 1300, rue de l'Étoile à Lévis.

**Membres du conseil présents :**

Madame Chantal Dumont, directrice  
Monsieur Jean Breton, parent  
Monsieur Yannick Mongrain, parent  
Monsieur Karim Douahi, parent  
Madame Isabel Michaud, parent  
Madame Isabelle Nadeau, parent  
Madame Jennifer Brochu, parent  
Madame Josée Fecteau, enseignante  
Madame Marie-Claude Lehoux, enseignante  
Madame Karine Veillette, enseignante  
Madame Véronique Pigeon Hallée, enseignante  
Madame Karine Levasseur, éducatrice au SDG  
Madame Élise Sénéchal, orthopédagogue  
Madame Nadia Mercier, responsable SDG

**Membres du conseil absents :**

Madame Annie-Claude Jutras, parent

**1 PRÉLIMINAIRES**

**1.1 Ouverture de la rencontre et vérification du quorum**

Quorum atteint

**1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour du 4 octobre 2017**

**IL EST PROPOSÉ PAR** Mme Brochu et appuyé à l'unanimité :

**QUE** l'ordre du jour soit adopté en ajoutant les points suivants :

**CE-17-18-01**

3.10 : Approbation d'un projet entrepreneurial

3.11 : Approbation Cross-country – CSDN

### **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

#### **1.3 Présentation des membres**

Chaque membre se présente lors d'un tour de table.

#### **1.4 Suivi du point 3.4 et adoption du procès-verbal du 8 juin 2017**

Il est proposé de repenser l'horaire d'ouverture pour la remise du matériel scolaire et d'en faire seulement une journée (il faudra vérifier les journées au calendrier).

Il est proposé d'écrire à Mme Langlois par courriel si des petits changements tels que des coquilles sont à apporter dans les procès-verbaux plutôt que d'en prendre effet au CE. À moins que les changements proposés n'influencent l'interprétation du procès-verbal, ceci permettra d'alléger les rencontres de CE.

Il est proposé de reformuler la partie sur les campagnes de financement par : « Il était souhaité de débiter les campagnes... »

**IL EST PROPOSÉ PAR** Mme Véronique Pigeon Hallé et appuyé à l'unanimité :

**CE-17-18-02**

**QUE** le procès-verbal du 8 juin 2017 soit adopté tel que présenté.

### **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

#### **2 Intervention du public**

Aucune intervention

#### **3 Consultation-décisions**

##### **3.1 Élection des officiers du CE (Président-e et vice-président-e)**

M. Mongrain a été proposé et élu à l'unanimité

Présidence : Yannick Mongrain

Mme Sénéchal propose Mme Brochu et Mme Brochu propose Mme Jutras.

Mme Brochu se retire. Mme Jutras est élue à l'unanimité

Vice-présidence : Annie-Claude Jutras

**CE-17-18-03**

**IL EST PROPOSÉ PAR** et appuyé à l'unanimité :

**QUE** M. Yannick Mongrain soit élu président et que Mme Annie-Claude Jutras soit vice-présidente.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

### **3.2 Dénonciation d'intérêt**

Les membres complètent le document en lien avec la dénonciation d'intérêt.

### **3.3 Consultation acte d'établissement 2018-2019**

Mme Dumont consulte les membres du CE pour l'acte d'établissement pour l'année scolaire 2018-2019.

Dans notre acte d'établissement, nous pourrions ajouter les locaux utilisés par le service de garde comme il l'est fait dans d'autres établissements.

L'entente avec la ville de Lévis concernant l'utilisation du gymnase n'a pas été changée. À cause de la valeur du matériel inclus dans l'école il est préférable d'attendre que la ville investisse les sommes nécessaires pour sécuriser les lieux.

### **3.4 Approbation programmation des activités éducatives complémentaires école 2017-2018**

80\$ pour les sorties éducatives incluant le 10\$ pour les activités-école. Le 5\$ pour les activités classe/cycle habituellement chargés aux parents sera absorbé cette année par les surplus du fond 9.

**IL EST PROPOSÉ PAR** Mme Marie-Claude Lehoux et appuyé à l'unanimité :

**CE-17-18-04**

**QUE** la programmation des activités éducatives complémentaires école 2017-2018 soit adoptée telle que présentée.

### **3.5 Retour sur le montant chargé aux parents pour le matériel didactique**

**Dépassement du budget** pour le montant demandé aux parents. Deux degrés n'ont pas été en mesure de s'en tenir au montant voté l'année dernière. Le coût de la reprographie des cahiers maisons qui a augmenté considérablement, le montant de 55\$ voté n'est plus suffisant. Une augmentation est à prévoir.

Au préscolaire, les cahiers maisons ont coûté environ 40\$ de plus et cette augmentation des coûts est due à l'augmentation du coût du papier.

**CE-17-18-05**

En 5<sup>e</sup> année, le cahier en anglais intensif numérique ne pouvait pas être chargé aux parents. Nous devons faire l'achat d'un cahier d'exercices ce qui a pour effet d'augmenter les coûts.

Suite à l'augmentation des coûts des impressions de documents maisons depuis la version antérieure, le CE vote pour une augmentation du montant maximal accepté pour charger aux parents. Il est voté d'augmenter de 55\$ à 65\$ et cette décision est effective dès l'année 2017-2018.

**IL EST PROPOSÉ** par Mme Isabelle Nadeau

**QUE** le montant de la facture aux parents soit augmenté à 65\$ soit adopté tel que présenté.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

### **3.6 Approbation convention de gestion 2017-2018**

Voir document.

En 2018-2019, les documents Projet éducatif et Convention de gestion seront fusionnés en un même document. Pour l'année en cours 17-18, une version hybride est proposée.

Une question est soulevée concernant le sondage SEVEC. La direction explique que le questionnaire SEVEC a été élaboré par une chercheuse de l'Université Laval. C'est un moyen utilisé pour mesurer les objectifs du but #4 de la convention de gestion. Les élèves de 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année doivent y répondre aux 2 ans. Cette année, un questionnaire a été envoyé aux parents et au personnel de l'école.

Une répétition est décelée à l'orientation 5 dans la colonne « moyens retenus ».

**IL EST PROPOSÉ PAR** M. Mongrain et appuyé à l'unanimité :

**CE-17-18-06**

**QUE** la convention de gestion 2017-2018 soit adoptée telle que présentée.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

### **3.7 Dépenses du CE**

Voir régie interne du conseil d'établissement pour les règles de dépenses.

Surplus de 300\$ auquel s'ajoute la nouvelle allocation. Il est attendu d'avoir environ les mêmes sommes cette année.

### **3.8 Retour sur l'assemblée générale**

Dix-sept parents se sont présentés à l'assemblée générale et parmi ces parents, 9 ont manifesté leur intérêt pour l'OPP et 4 autres parents ont été élus au Conseil d'établissement.

Nous nous questionnons à savoir si la diminution est causée par une confiance envers le CE ou parce que l'école est plus stable, le lancement a été fait avec succès et que la structure est maintenant plus stable.

La rencontre sur la clientèle scolaire 2018-2019 et les suivantes a possiblement contribué à la diminution de l'intérêt des parents pour l'assemblée générale.

Il est à noter que la rencontre de l'Envol/L'aubier étaient la même soirée qui a eu lieu le 6 septembre.

Notre compréhension est que les parents qui veulent s'impliquer viennent et les autres ne viennent probablement pas.

Il est suggéré de faire l'assemblée générale en même temps que l'accueil soit le 30 août.

L'idée de faire l'assemblée générale en juin est aussi suggérée. Le conseil s'entend pour dire qu'il faut que les parents qui siègent au CE fassent la promotion de l'évènement. Il est proposé de faire une vidéo pour inviter les parents à venir à l'assemblée générale. Peut-être que les jeunes journalistes de l'école pourraient faire un reportage à la radio étudiante.

Il est suggéré de conserver le même modèle que cette année pour la tenue de l'Assemblée Générale et de la jumeler avec une des rencontres de parents.

### **3.9 Calendrier des rencontres**

Le calendrier des rencontres a été remis à tous les membres du CE par courriel.

La date du 8 juin, qui est un vendredi, est remplacée par le lundi 11 juin. La rencontre se produira à l'école à 17h30 et par la suite, les membres du CE se dirigeront vers un endroit à déterminer pour un repas de fin d'année.

Les dates du mardi 10 avril et du mardi 15 mai seront remplacées par le 11 avril et le 16 mai.

**3.10 Projet entrepreneurial**

La classe de 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> année. (Projet de procure pour les élèves de l'école). Les élèves de la classe proposeraient un kiosque pour vendre certains articles scolaires qui peuvent manquer au courant de l'année. L'enseignante ferait l'achat de quelques articles et les profits reviendraient à la classe. Ce projet serait présenté au concours québécois en entrepreneuriat.

**IL EST PROPOSÉ PAR** Mme Michaud et appuyé à l'unanimité :

**CE-17-18-07**

**QUE** le projet entrepreneurial soit adopté tel que présenté.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**3.11 Activité Cross-country**

Approbation de l'activité Crosscountry à l'extérieur de l'école. Cette activité a été présentée au moment de la rencontre de parent suite à l'assemblée générale.

**IL EST PROPOSÉ PAR** Mme Michaud et appuyé à l'unanimité :

**CE-17-18-08**

**QUE** l'activité Cross-country soit adoptée telle que présentée.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**4 INFORMATIONS****4.1 Correspondance**

Aucune

**4.2 Mot du président(e)**

Remerciements pour la réélection

**4.3 Mot de la direction**

La direction est très fière de ce début d'année. Malgré l'arrivée de plusieurs nouvelles personnes dans l'équipe école, nous continuons dans le même sens et offrons de belles opportunités aux élèves pour leur offrir un milieu de vie stimulant.

#### **4.4 Mot du personnel de l'école**

Une question est soulevée par un parent : comment le personnel trouve le fait que l'école dépasse sa capacité d'accueil 22 groupes/21.

Moins d'endroits calmes pour faire des interventions plus individualisées avec certains élèves.

L'accès au gymnase est maintenant impossible. Faire venir des intervenants externes pour une activité est plus difficile.

On remarque aussi une augmentation d'élèves en difficulté ce qui met une pression sur les services professionnels.

430-435 élèves dans 20 classes en 2016-2017 qui sont maintenant 465 élèves dans 22 classes en 2017-2018. La capacité de l'école étant de 21 classes.

La transformation du lab créatif en classe rend plus difficile le développement de certains projets (radio étudiante, robotique, création de vidéos etc.)

#### **4.5 Mot du service de garde**

Un projet de robotique sera proposé aux élèves du premier cycle cette année.

Une collaboration entre Karine Levasseur du service de garde et l'enseignant de musique pour un projet commun (équipe école et service de garde) pour préparer un concert de musique à Noël. Une chorale regroupant des élèves de 3<sup>e</sup> / 4<sup>e</sup> année puisqu'ils sont dans le programme de musique. Concert/chorale à l'église un courriel d'invitation sera envoyé sous peu.

Deux troupes de danse seront montées à l'école cette année avec les talents que nous avons dans l'équipe école pour les diriger.

#### **4.6 Mot du comité de parents**

Il n'y a pas eu de rencontre à ce jour.

#### **5 Autre(s) sujet(s)**

**Aucun**

**CE-17-18-09**

**6 Date de la prochaine rencontre : 22 novembre 2017**

**7 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**IL EST PROPOSÉ PAR M. Mongrain et appuyé à l'unanimité.**

**QUE** la séance soit levée à 21:15

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

**Président**

---

**Directrice**